



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1963 B 00363

Numéro SIREN : 632 003 638

Nom ou dénomination : SEPIMO

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2013 sous le numéro de dépôt 42251



1304229101

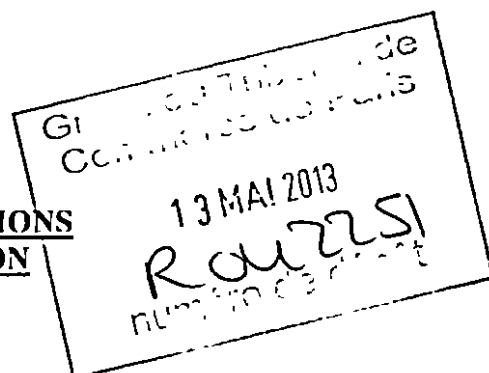
DATE DEPOT :	2013-05-13
NUMERO DE DEPOT :	2013R042251
N° GESTION :	1963B00363
N° SIREN :	632003638
DENOMINATION :	SEPIMO
ADRESSE :	31 r Francois 1er 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2013/02/08
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL
	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL
	NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

1963 B00363

PM du 08-02-13: EL+OG+N2

SEPIMO
Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 31 rue François 1^{er}
75008 PARIS
RCS PARIS B 632 003 638

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 FEVRIER 2013



L'an deux mille treize et le huit février à quinze heures,

Le Conseil d'administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence:

- Monsieur Pierre BEAUCHEF, Président
- Monsieur Alain MORVAN,
- Madame Anne BEAUCHEF,
- Monsieur Jacques LARRETCHÉ,
- Monsieur Louis-Guillaume BEAUCHEF,
- La Société DuThiTwo, représentée par Monsieur Yves THIBAUT.

Monsieur Pierre BEAUCHEF préside la séance en qualité de président du Conseil d'administration.

En conséquence, Monsieur Pierre BEAUCHEF, présidant la séance, constate que tous les administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer conformément à la loi.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Directeur Général de la Société,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société,
- Nomination de deux Directeurs Généraux délégués de la Société,
- Pouvoirs.

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE :

Il est pris acte de la démission, à effet de ce jour de :

Monsieur Alain MORVAN de ses fonctions de Directeur Général.

47
LGS

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE :

Par suite de la démission de Monsieur Alain MORVAN de ses fonctions de Directeur Général de la Société et, après en avoir délibéré, le Conseil désigne, en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur et, en application des dispositions de l'article 24 des statuts, Monsieur Pierre BEAUCHEF, lequel exercera ainsi, à la fois les fonctions de Président et de Directeur Général de la Société, pour la durée de ses fonctions d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Pierre BEAUCHEF déclare accepter ces fonctions.

NOMINATION DE DEUX DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES DE LA SOCIETE :

Monsieur Pierre BEAUCHEF, nouvellement nommé Directeur Général indique qu'il souhaiterait être assisté de deux Directeurs Généraux Délégués, lesquels seraient chargés de l'assister dans l'ensemble de ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de Directeurs Généraux Délégués :

- Monsieur Alain MORVAN, Administrateur de la Société, demeurant 21 rue Berthelot 95000 PONTOISE, pour la durée de ses fonctions d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La rémunération de Monsieur Alain MORVAN sera fixée ultérieurement.

Toutefois, Monsieur Alain MORVAN aura droit au remboursement, sur justification, de ses frais de déplacement et de représentation.

- Monsieur Louis-Guillaume BEAUCHEF, Administrateur de la Société, demeurant 77 rue Notre Dame des Champs 75006 PARIS, pour la durée de ses fonctions d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La rémunération de Monsieur Louis-Guillaume BEAUCHEF sera fixée ultérieurement.

Toutefois, Monsieur Louis-Guillaume BEAUCHEF aura droit au remboursement, sur justification, de ses frais de déplacement et de représentation.

En cas de cessation des fonctions du Directeur Général, les fonctions et attributions des Directeurs Généraux Délégués seront maintenues jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

77 h 8
LGB

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien leur témoigner, Messieurs Louis-Guillaume BEAUCHEF et Alain MORVAN déclarent accepter ces fonctions.

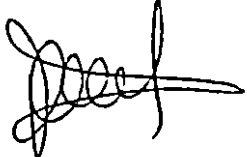
POUVOIRS A DONNER :

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités, partout où besoin sera.

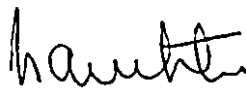
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et par un Administrateur.

Le Président
Pierre BEAUCHEF

A stylized, cursive signature of Pierre Beauchef, featuring a large, sweeping initial 'P' and a long horizontal stroke at the end.

Un Administrateur

A cursive signature, likely of Louis-Guillaume Beauchef, with a prominent 'L' and 'G'.A cursive signature, likely of Alain Morvan, with a distinct 'A' and 'M'.A cursive signature, likely of another administrator, with a large, bold 'A' and a long horizontal stroke.